

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 19 novembre 2026 à 14H00

Au Tribunal Judiciaire d'AVIGNON (84) – 2 Boulevard Limbert 84000 AVIGNON
EN UN SEUL LOT

Sur la commune des **BEAUMETTES (84220)**

Dans un ensemble immobilier dénommé « **LE SILVERLODGE DES 5 LYS** »

Résidence Goélia - Le Domaine du Moulin Blanc - Chemin Moulin des Roberts – Lieudit « Le Moulin »
Cadastrés section B n° 101, n°394, n°395, n°397, n°400, n°402, n° 424, n°409, n°411, n°412, n°413, n°414, n°427, n°406, n°441, n°410, n° 405, n°466 pour une contenance totale de 03ha 16a 85ca

LOT N° 28 : UN APPARTEMENT de 45,73 m² situé dans le bâtiment A2, au 1^{er} étage, portant le n°28, comprenant : séjour/cuisine, dégagement, une chambre, salle de bains avec placard, WC - **Loggia de 6,24 m²**.

Les lieux sont loués.

Cette vente a lieu à la requête du **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)**, SA au capital de 124.821.703,00 Euros, inscrite au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644, dont le siège social est situé 39 rue Mstislav Rostropovitch - 75017 Paris, prise en la personne de son représentant légal en exercice dûment habilité et domicilié en cette qualité audit siège ; **Venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA)**, Société Anonyme au capital de 181 039 170 euros, inscrite au RCS de Lyon sous le n°391 563 939 dont le siège social est 93-95,rue Vendôme 69457 Lyon Cedex 06 représentée par son dirigeant social en exercice, à la suite de la fusion par absorption selon déclaration de régularité et de conformité constatant la réalisation définitive de la fusion en date du 1er juin 2015, elle-même venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE FINANCIERE RHONE AIN (CIFFRA), à la suite de la fusion par absorption selon procès-verbal d'AGE et d'AGO en date du 24 décembre 2007, ayant pour Avocat, **Maître Melissa EYDOUX**, Avocat au Barreau d'Avignon.

MISE À PRIX : 14.800 €
(QUATORZE MILLE HUIT CENTS EUROS)

(Outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON.

CONSIGNATION : 3.000 €

Fait et rédigé à AVIGNON, le 22 septembre 2026, par l'avocat postulant, Signé Maître Melissa EYDOUX.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À **Maître Melissa EYDOUX**, Avocat au Barreau d'Avignon, demeurant 120 Impasse des prèles, Immeuble Roland BARTHES BP61517-84916 AVIGNON CEDEX 9 - Tél : **04 90 14 35 27** – Email : **contact@cabinet-eydoux.fr** dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► À la **A.A.R.P. I.A.S.M. Avocats**, prise en la personne de **Maître Edith SAINT-CENE**, avocat au Barreau de Paris, demeurant 45 rue Saint-Ferdinand – 75017 Paris, Tél : **01 88 61 49 40** - Email : **esaintcene@asmavocats.fr** ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON, où le cahier des conditions de vente est déposé (RG 24/00099) ► Sur INTERNET : **www.licitor.com** - **www.as mavocats.fr**

Sur les lieux pour visiter le lundi 9 novembre 2026 à 10h00